

MAIRIE DE CARCASSONNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 MAI 2022

N°010

OBJET : CRÉATION DU "LIVING LAB CARCASSONNE"			
Nombre de Conseillers en Exercice : 43	Nombre de Membres Présents : 36	Nombre de Membres Votants : 43	Date de la Convocation : 12 mai 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix neuf mai, le Conseil Municipal de la Commune de CARCASSONNE, s'est réuni en session Ordinaire Salle René Nelli – 1er étage ancien Hôtel de Ville, sous la présidence de **Monsieur Gérard LARRAT, Maire.**

Mme CHESA, M. BLASQUEZ, Mme DENUX, M. LAREDJ, Mme BARDOU, Mme DOUTRES, M. BES, Mme GODEFROY, M. ALBAREL, Mme MONTUSSAC, M. FLAMANT,

Mme BARTHES, Mme MIGNOT, Mme PICHARD, Mme BERNARD, M. ZORZETTO, M. CAMBON, M. LEUBA, Mme QUINTILLA-MENDRGRIS, Mme GIOVANNETTI, M. MARTY, Mme BLANC, M. BUSTOS, Mme LETAO, M. JORDAN, M. ICHE, M. BELMAS, Mme RIVEL, M. MOLHERAT, Mme JULIEN, Mme BOUTALEB, M. BIGOT, Mme LARROUX, M. DUTHU, M. MONTAGNE

EXCUSES : M. ARIAS donne pouvoir à M. ZORZETTO, M. AUDIER donne pouvoir à M. BES, M. LECINA donne pouvoir à M. BLASQUEZ, Mme GASCA donne pouvoir à Mme CHESA, M. OUDDANE donne pouvoir à Mme DENUX, Mme TRIAY donne pouvoir à M. LAREDJ, Mme KERRINCKX donne pouvoir à M. MONTAGNE conformément aux dispositions de l'article L2121.20 du Code General des Collectivités Territoriales.

M. JORDAN est désigné comme Secrétaire de Séance

Monsieur Le Président expose :

Création du "Living Lab Carcassonne"

Ville Universitaire d'équilibre forte de 15 Établissements d'Enseignement Supérieur, 43 Cursus de Formation et 1.700 étudiants, Carcassonne doit également développer des thématiques de recherche ambitieuses et novatrices pour participer à la forte dynamique impulsée par la Région Occitanie dans le cadre du SRESRI 2022-2027.

Dans cette perspective, Benoît PUJOL, Directeur de Recherche au CNRS, biologiste au CRIODE-UPVD, spécialiste de l'adaptation des espèces au réchauffement climatique mais également ancien élève du Lycée Jules Fil, a proposé à la Ville son expertise et ses réseaux au travers d'un projet d'implantation d'un "Living Lab" bénéficiant du soutien de l'UPVD et du CNRS.

Né aux Etats Unis, le concept de "Living Lab" (ou laboratoire des communs) est une méthode d'accompagnement de projets ayant pour but de favoriser l'émergence de solutions innovantes s'adaptant à différents milieux et possédant une méthodologie particulière qui utilise l'usager comme moteur de l'innovation.

Un "Living Lab" est donc un programme de recherche scientifique tourné vers les citoyens et les protagonistes de la dynamique locale d'un territoire. Il diffère d'un laboratoire de recherche classique car il inclut les acteurs de la société directement dans son mode opératoire.

Son objectif résolument ambitieux est de répondre aux enjeux des villes de demain, notamment en matière de changement climatique en les aidant de l'innovation scientifique et en testant, optimisant et diffusant les meilleures solutions possibles, socialement acceptables, environnementalement positives et économiquement viables.

Le "Living Lab" proposé à Carcassonne réunirait autour de projets identifiés, des chercheurs du CNRS et de l'UPVD, les établissements d'enseignement supérieur présents sur le territoire, les entreprises et associations locales, la ville et éventuellement les autres collectivités publiques.

La création du « Living Lab Carcassonne » n'induit aucun financement de la part de la Ville, uniquement la mise en place d'un bureau d'accueil environ 1 à 2 jours par semaine ainsi que d'un lieu de réunion quelques jours par mois pour permettre les échanges entre les différents intervenants dans le cadre d'ateliers collectifs.

Le Conseil Municipal est sollicité pour autoriser la mise à disposition gratuite de locaux pour le bon fonctionnement du « Living Lab Carcassonne ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ADOPTÉ à l'unanimité les propositions ci-dessus énoncées

Et ont les membre présents signés après lecture ainsi que Monsieur Le Président.

Pour extrait certifié conforme :

Le Maire,
Gérard LARRAT